



Communiqué du 12 mars 2010

**Déferlante de la petite enfance
pour le retrait du nouveau décret sur l'accueil collectif
Le gouvernement n'entend pas notre voix
Professionnels et parents, nous ne lâcherons pas !**

Ce 11 mars 2010 marque la mobilisation d'une ampleur exceptionnelle des **professionnels de la petite enfance pour préserver la qualité d'accueil des tout petits**. Plus de 50% de grévistes dans toute la France, des centaines et des centaines d'établissements fermés, 8000 à 10 000 manifestant-e-s à Paris, des centaines dans chaque ville lors de plusieurs dizaines de rassemblements en province. Du jamais vu dans le secteur de la petite enfance !

Mais le gouvernement fait la sourde oreille

Pour toute réponse, une délégation reçue par une conseillère technique de Monsieur Fillon s'est entendue dire que le projet de décret serait bientôt soumis au Conseil d'Etat.

Le gouvernement persiste : plus de bébés accueillis par des professionnels moins qualifiés, voilà son ambition pour la petite enfance ; déqualifier les professionnel-le-s de la petite enfance, voilà sa conception de la promotion professionnelle des femmes (pour 95% ces métiers sont exercés par des femmes).

Parents, professionnels, pour nos petits, nous ne lâcherons pas

Il s'agit de garantir demain comme aujourd'hui des conditions de travail pour apporter bien-être et sécurité affective et matérielle aux tout petits. C'est pourquoi nous sommes déterminés à ne pas lâcher et allons amplifier la mobilisation pour obtenir le retrait du décret.

**« Pas de bébés à la consigne » appelle professionnels et parents
à confirmer le formidable mouvement du 11 mars pour la petite enfance**

- Dès le 23 mars, nous rappellerons au gouvernement notre exigence de retrait du décret et d'ouverture de négociations sur l'accueil des jeunes enfants, en organisant des pôles « petite enfance » à l'occasion des manifestations interprofessionnelles prévues dans chaque ville.

A Paris, nous appelons à un rassemblement de la petite enfance le 23 mars dès 14 heures Place de la Bastille.

- Nous rédigerons au premier ministre un courrier reprenant nos exigences. Nous proposerons à tous les établissements de France de le lui adresser.

- Si le gouvernement ne nous répond pas favorablement d'ici le 23 mars, nous appellerons parents, professionnels, bébés et citoyens à une nouvelle journée de grève nationale de la petite enfance jeudi 8 avril 2010

**Nous nous engageons à poursuivre jusqu'au retrait du décret :
*ni sardines, ni à la consigne, les bébés garderont bonne mine !***

Contact presse : 06 33 08 23 54, Mail : pasdebebesalaconsigne@hotmail.fr
<http://www.pasdebebesalaconsigne.com>